



Local commercial et type de bail

Par **tophe73**, le **16/06/2014 à 15:59**

Bonjour, rnrnJe suis autoentrepreneur (service à la personne esthétique et vente de bijoux fantaisie). rnJe loue depuis 3 ans un local (type local commercial avec vitrine sur la rue, pour exercer mon activité et recevoir mes clients. Mon bail est arrivé à terme et renouvelé par tacite reconduction. rnHors ce bail est bail locatif standard rédiger comme pour un appartement, (la propriétaire ne m'a pas fait de bail commercial ou professionnel), il est notifié qu'au delà des trois ans il est renouvelable d'année en année ??? es ce légal ?? Après 3 ans, ne puis-je pas prétendre à un bail commerciale, avec création d'un fond de commerce ??? rnQuelles démarches puis je entreprendre pour faire valoir mes droit ??rnrnJ'ai des gros doutes quand à la légalité de ce bail rnrnJe précise également que en tant qu'auto entrepreneur je ne suis pas inscrit au RCSrnrnMerci d'avance pour vos renseignements